

Il faut un passeur pour entendre ça

Comme la psychanalyse tient au psychanalysant, la passe tient au passeur. Celui qui franchit le passage de la tâche à l'acte peut y voir s'éclairer la construction d'un désir d'analyste, ainsi que la prise de l'objet dans cette construction. S'y engage-t-il au service d'un désir de savoir ? Entre-t-il dans sa fonction sans reconnaître ce qui l'y porte ? Saura-t-il distinguer l'acte psychanalytique de la condition professionnelle qui le couvre ? Sera-t-il à même de repérer d'autres savoirs ? Au passeur de l'entendre. Car il la constitue cette passe, il l'est, et ça lui passera un jour. « D'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, comme lui, l'est encore, cette passe, à savoir en qui est présent à ce moment le désêtre où son psychanalyste garde l'essence de ce qui lui est passé comme un deuil, sachant par-là, comme tout autre en fonction de didacticien, qu'à eux aussi ça leur passera.¹ »

Rencontre

Lorsqu'il choisit un passeur, l'analyste désigne quelque chose qui n'existe pas encore, quelque chose qui n'aura lieu que dans la rencontre avec un passant. Là est le paradoxe. Dans ce paradoxe, gît la pointe de l'intension (l'intime de la cure), à l'instant d'avant qu'elle ne se retourne sur elle-même pour devenir extension (vers la psychanalyse et au-delà). Instant de torsion. S'il est encore, disait Lacan, « dans le moment originel où s'éprouve qu'est advenu le désir du psychanalyste² », le passeur sera, dans l'expérience de la rencontre avec le passant, la torsion d'une bande à un seul bord où l'être de désir de son analyste rejoint l'être de savoir du passant.

Certes, ce qui est désigné passeur chez un analysant ne prendra corps que dans la rencontre avec le passant qui l'aura tiré au sort ; et l'« être » passeur ne sera rien d'autre que l'expérience de cette rencontre. Il

¹ J. Lacan, « Proposition sur le psychanalyste de l'École », *Scilicet* 1, Seuil, 1968, p. 26. Voir aussi J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 », *Analytica, Ornica* ?, p. 19.

² J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 », première version », *op.cit.*, p. 19.

traversera l'expérience d'un bord à l'autre, de celui où il entend le passant jusqu'à celui où il parlera au cartel. Entre les deux, rien que le « se faire être » du passeur, comme une réflexion de la destitution subjective du passant. Une fois la traversée terminée - cette traversée par le témoignage du passant -, le passeur n'est plus. Son être se dérobe, s'évanouit dès que la rencontre prend fin, tel un savoir devenu vain. Comme l'ange qui ne se matérialise que dans la rencontre et qui se réduit à sa propre apparition, annonçant, au point même de l'impossible à savoir, l'inattendu d'un possible, le passeur se glisse entre le passant qu'il entend et le cartel à qui il dit. Il est le dire de ce qu'il n'est pas, il est l'entendre d'un savoir qui s'élabore dans la passe même, chez le passant, sous ses yeux, et qu'il recueille. Ce savoir est l'imminence, peut-être la plus aiguë, d'un *voir* ce que masque la destitution subjective : le point de rebroussement où se rejoignent désir et savoir, au moment où la prise du désir se révèle celle d'un désêtre. Le passeur est *l'entendre* de cette destitution qui aura plongé l'analyste dans le désêtre, jusqu'au silence et l'oubli, jusqu'au point de la cure où passeur et passant peuvent se reconnaître sans le savoir, dans le noir ; mais ce n'est que d'un pas disjoint qu'ils atteindront ce point de la passe où supporter, jusqu'au vertige, un savoir qu'ils ne peuvent partager.

Choix

Le choix d'un passeur est une promesse, c'est une espérance que *de* la passe existe avec le passant, en dehors de la cure. Désigner est penser non pas quelqu'un, mais quelque chose : c'est penser ce qui, de l'analysant, l'aura, lui son propre analyste, précipité dans le désêtre. Au moment de la cure où vient à cet analyste la pensée de désigner, il n'y a plus chez lui ni sujet ni objet. Dans le renversement où l'analysant va prendre la place de l'analyste, il prive son analyste à la fois du support de l'objet dont il faisait office, et de la supposition de savoir qui le soutenait pour cet office. Le savoir qui a grandi dans sa cure et qu'il cesse aujourd'hui de supposer à l'analyste, vient dans ce geste le destituer comme sujet. Et l'analyste voit alors se lever l'amnésie qui avait couvert chez lui, une première fois, cette même désupposition : soit un défaut de savoir.

Ici la désignation touche à un impossible : comment désigner ce qui n'existe pas encore (parce que cela n'existera que dans la rencontre de la passe) ? Et comment désigner ce qu'on ne reconnaît plus (parce qu'on l'a oublié, refoulé ou démenti) ? Mais, dans le même temps, la désignation ouvre un possible. La division de l'analyste entre supposition de sujet et supposition de savoir recouvre celle entre semblant et objet, endossée par

l'analysant désignable – gardant l'être, il laisse le désêtre à l'analyste. Quelque chose se saisit alors dans la cure avant de s'évanouir dans le réel de la rencontre : un mouvement, un moment, un signe de l'absence du sujet à tout savoir de soi. Quelque chose comme : le sujet y a pas. Car, dans ce mouvement que « reconnaît » l'analyste, il y a la reconnaissance de la réalité de l'inconscient comme savoir sans sujet. L'analyste désigne ce qu'il ne pouvait reconnaître jusque-là parce que ça lui était passé ; or, il désigne en même temps ce qu'il peut reconnaître parce ce que ça représente son désir. En quelque sorte, ce qu'il désigne chez l'autre lui est déjà arrivé à lui-même, peut-être sans qu'il ne le sache ; il a déjà pu apercevoir (et ne pas percevoir, donc démentir) que devenir analyste le conduirait à son tour au même rejet par un autre analysant que celui qu'il n'aura pas épargné à son propre analyste. Double rejet : d'être, et de supposition de sujet. La désignation d'un passeur précipite chez l'analyste l'instant d'une levée de l'oubli de son acte, c'est-à-dire de l'acte qui l'aura introduit lui-même au passage qu'il repère à son tour chez son analysant.

Ainsi, le choix d'un passeur rejoint l'acte d'où s'est fondé chez l'analyste un désir d'analyste, dans l'intension - désir qui est aussi un désir de la psychanalyse, dans l'extension. Il reconnaît ce désir chez le passeur qu'il songe à désigner. Le reconnaître, c'est penser l'être de l'analysant ; le pensant, l'analyste *désuit*, lui laissant l'être. En cet instant du choix, le semblant aura chuté chez l'analyste, le sujet aura chuté chez l'analysant : destitution subjective chez l'analysant désignable – destitution du semblant chez l'analyste désignant. Dans ce « *désuis* » de l'analyste, reparaitra le signifiant manquant de l'acte. À l'instant du choix, il s'agit de chercher à saisir, au-delà de la désubjectivation, un signe du *lui-même* (et non du sujet), de ce *lui-même* qui nous permet de dire que seul *de* l'analyste sera entendu. Le réel de cet écart entre l'analyste et *de* l'analyste découvre la béance laissée entre psychanalyse et passe, comme celle entre passant et nomination ; le savoir qui va s'élaborer, chez le passant, dans la passe même, n'est pas celui que lui a construit la cure avec son inconscient. Et « n'importe qui ne saurait en interroger l'autre, même à en être lui-même saisi³ ». Il y a donc un risque, ajoute Lacan : que ce savoir construit ne convienne pas au repérage d'autres savoirs. Il n'est pas donné à n'importe qui, analysant dans ce passage, de reconnaître d'autres savoirs ; encore faut-il que le sien, son propre à lui, le lui permette.

³ J. Lacan, « Note sur le choix des passeurs », 1974, inédit. (Fascicule de l'EpSF.)

Le non-analyste

Comment dire l'acte auquel introduit chaque psychanalyse, son propre acte donc, sinon par des métaphores de ce qui l'annonce - désêtre, destitution subjective, renversement du semblant en réel au cœur de l'objet, désupposition de savoir, etc. ? Qu'en saisir lorsqu'on désigne un passeur ? Qu'en saisir dans la cure ? Nous n'en avons, dans la cure, qu'un soupçon, une ombre, un reflet ; nous n'en attrapons que le mouvement des phrases qui glissent entre les bords de l'expérience. Si tout analyste praticien peut, à l'École, désigner un passeur, il est prévu qu'il en parle à quelqu'un du Collège avant de prononcer (ou pas) cette désignation ; ce dispositif, nouage ponctuel entre le Collège et l'analyste (soit l'ensemble des analystes, ensemble électeur d'une partie du Collège), rassemble les enjeux de la passe dans l'intension comme dans l'extension. En parlant de son projet de désignation à quelqu'un du Collège, l'analyste devient sujet dans la cure qu'il mène. Position où lui est rendue de la subjectivité, alors qu'il se sépare de l'objet qu'il était devenu dans la cure pour cet analysant ; le soupçon qui l'avait conduit à penser passeur cet analysant, lui permet, maintenant plus sujet qu'objet, de le supposer, ou pas, à même d'entendre tout ça chez un autre.

Car la passe est tentative de « saisir l'acte dans le temps qu'il se produit⁴ » - l'acte instituant. Il faut un passeur pour l'entendre. Ni analyste, quel que soit son statut professionnel, ni non-analysant, même s'il n'est plus sur le divan, n'est-il pas ce « non-analyste en espérance⁵⁶ » dont parle Lacan dans son discours à l'EFP ? Le non-analyse n'est pas un non-praticien, mais quelqu'un qui est *d'avant* l'acte ; d'avant l'acte, cet acte dont dépend l'analyste, il sera par conséquent *d'avant* l'amnésie de cet acte, d'avant sa méconnaissance. Il est au point (il en est ce point même) où l'acte va être produit par le réel de l'expérience, juste avant qu'un voile ne le couvre. C'est cet instant-là qui est désigné passeur, c'est d'ailleurs pourquoi ça lui passera. Entre l'instant d'avant, celui du non-analyste, et l'instant d'après, où l'acte aura institué *de* l'analyste, rien n'aura eu lieu, sinon que dans ce rien qui sépare l'avant de l'après, au sujet sera advenu un réel.

⁴ J. Lacan, « Discours à l'E.F.P. », *Scilicet* 2/3, Seuil, p.15, *Autres Écrits*, Seuil, p. 266.

⁵ *Ibid.*, p. 19.

N'est-ce pas parce que le choix du passeur intervient au lieu même où le réel de l'expérience analytique produit sa propre méconnaissance (le démenti de l'acte, le voile qui le couvre) que Lacan a songé, en réponse à Valabrega, à remettre au non-analyste qu'est le passeur le contrôle de l'acte ? À la place même qui loge la méconnaissance de ce réel (par l'analyste), ou sa négation systématique (par les sociétés existantes), le passeur engage la possibilité d'un forçage de ce réel, ouvrant sur la saisie, pour le passant, d'un signifiant dans ce même réel. Choix qui saisit un réel, dans l'intension, au risque que l'extension en prenne l'empan.

Nous avons déjà introduit, dans le Règlement de la passe de l'École, la possibilité de choisir un non-analyste comme plus-un du cartel de passe, non-analyste au sens où l'entend Lacan dans le discours à l'EFP du 6 décembre 1967. Non-analyste ne signifie pas non-praticien, ce qui peut par contre être le cas du passant. Le « non-analyste en espérance » est « celui qu'on peut saisir d'avant qu'à se précipiter dans l'expérience, il éprouve, semble-t-il dans la règle, comme une amnésie de son acte⁷ ». Contrairement aux analystes qui « payent leur statut de l'oubli de l'acte qui le fonde⁸ », le non-analyste peut être garant de la psychanalyse. « Je prétends désigner dans la seule psychanalyse en intension l'initiative possible d'un nouveau mode d'accession du psychanalyste à une garantie collective⁹. » En ce joint, le terme de non-analyste permet de distinguer l'acte psychanalytique, dont dépend l'analyste et son désir, de la condition professionnelle qui le couvre.

Dans l'avoir-lieu du réel de l'expérience avec un passeur, peuvent venir s'inclure des signifiants forclos, et s'inventer un savoir singulier pour qui franchit la passe. Au-delà du savoir inconscient construit dans la cure, ce savoir singulier s'élabore dans le dispositif de la passe en savoir psychanalytique. Il faut un passeur pour entendre ça, non pas comme analyste, mais comme « non-analyste en espérance ».

⁷ *Ibid.*, p. 19.

⁸ *Ibid.*

⁹ J. Lacan, Proposition, première version, *op.cit.*, p. 20.